

L'AGRICULTURE DU TOGO

Aspects Généraux



Présentée par **DANKLOU Dodji Kossi**

Etudiant à l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille - Troisième année

Année Universitaire 2005-2006

SOMMAIRE

Introduction	4
I- Présentation du pays	5
A- Situation géographique	5
B- Le climat	5
C- Types de sols	5
II- Les principales caractéristiques de l'agriculture togolaise	7
A- La révolution verte	7
B- Les techniques et stratégies agricoles	7
1- La culture manuelle	7
2- La culture attelée	9
3- Utilisation d'engrais et insecticides	10
4- Sélection des semences et leur amélioration	10
C- Les facteurs de production	11
1- La terre	11
2- Les ressources humaines	11
3- Les ressources financières	12
4- La disponibilité de l'eau	12
D- Les différents produits de l'agriculture	13
1- Les cultures vivrières	13
a- Céréales	14
b- Tubercules	17
c- Fruits	18
d- Légumineuses	18
e- Autres produits	18
2- Les cultures de rente	19
a- Café	19

b-	Cacao	19
c-	Coton	20
d-	Huile de palme	20
III-	L'élevage et la pêche au Togo	20
A-	L'élevage	21
1-	Les volailles	21
2-	Les ovins et caprins	21
3-	Les porcins	22
4-	Les bovins	22
5-	Les lapins	23
B-	La pêche	23
IV-	Le devenir des produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage	24
1-	Les produits de l'agriculture	24
2-	Les produits de la pêche	25
3-	Les produits de l'élevage	25
V-	Les efforts de modernisation de l'agriculture et les nouvelles réformes agricoles	25
A-	Les différents organismes agricoles	26
B-	Actions et subvention de l'Etat aux agriculteurs	26
C-	La mécanisation et la motorisation de l'agriculture	27
VI-	L'agriculture dans l'économie	27
	Conclusion	29
	Bibliographie	30

INTRODUCTION

Le Togo, petit pays de l'Afrique de l'ouest est aujourd'hui classé parmi les pays les moins avancés et les plus pauvres de la planète.

A l'heure actuelle où les puissances mondiales à l'instar des Etats-Unis et de la France, ont le fondement de leur économie construit essentiellement sur les industries, le Togo, quant à lui, croit toujours en une réussite économique purement agricole.

En effet, le Togo possède une économie basée sur l'agriculture, une agriculture qui n'est pas à l'abris des aléas climatiques et souffre cruellement de manque de modernisation malgré la « révolution verte » survenue dans les années 70. Elle contribue néanmoins pour une grande part au PIB national.

Quelles sont les caractéristiques véritables de l'agriculture togolaise et quelles sont les conditions de travail des agriculteurs Togolais ? Les réponses à ces questions nous permettront de faire le diagnostic de l'agriculture du Togo et de voir jusqu'à quel point sa faiblesse influence fortement la balance économique du pays.

I- Présentation du pays

A- Situation géographique

Situé en Afrique occidentale, le Togo dont la capitale est Lomé est l'un des pays les moins vastes de l'Afrique avec seulement 56 785 km². Il se trouve entre le Bénin (Est) et le Ghana (Ouest). Il a aussi pour pays voisins le Burkina-Faso (Nord) et est ouvert sur l'Océan Atlantique à son extrémité Sud.

Environ 4 millions d'âmes peuplent le Togo dont 74% appartiennent au monde rural. Le secteur agricole regorge à lui seul 70% de la population active.

Le pays est subdivisé en cinq régions administratives qui sont la région maritime, la région des plateaux, la région centrale, la région de la Kara et la région des savanes (Figure 1). Ces régions économiques sont caractérisées par leurs activités agricoles.

Les principales villes du Togo sont Lomé, Aného, Kpalimé Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong.

B- Climat

Le climat joue un rôle important dans l'agriculture et caractérise d'ailleurs les différents produits agricoles que le pays exploite.

Le Togo jouit d'un climat de type tropical qui donne lieu à deux zones climatiques :

- Une zone subtropicale au sud où les précipitations moyennes sont de 900 à 1200 mm par an, réparties en deux saisons dites pluvieuse et sèche (de mars à juillet et de septembre à novembre). Dans cette zone, la température moyenne oscille entre 24 et 33°C.
- Une zone guinéo soudanienne au centre avec une pluviométrie moyenne de 1400 mm par an, voire 1600 mm par an dans les zones montagneuses de l'Ouest. La température moyenne varie de 20°C à 33°C. Il n'y existe qu'une seule saison pluvieuse (d'avril à juillet) et qu'une seule saison sèche.

Paradoxalement, le Sud du pays, zone de forêt dense est moins arrosée que le Nord à cause de l'avancée du désert due à la déforestation sauvage. Cette anomalie climatique s'accroît de plus en plus et agit directement sur les rendements des cultures.

C- Types de sols

En raison de sa position géographique et de son régime climatique, le Togo est très diversifié du point de vue des sols.

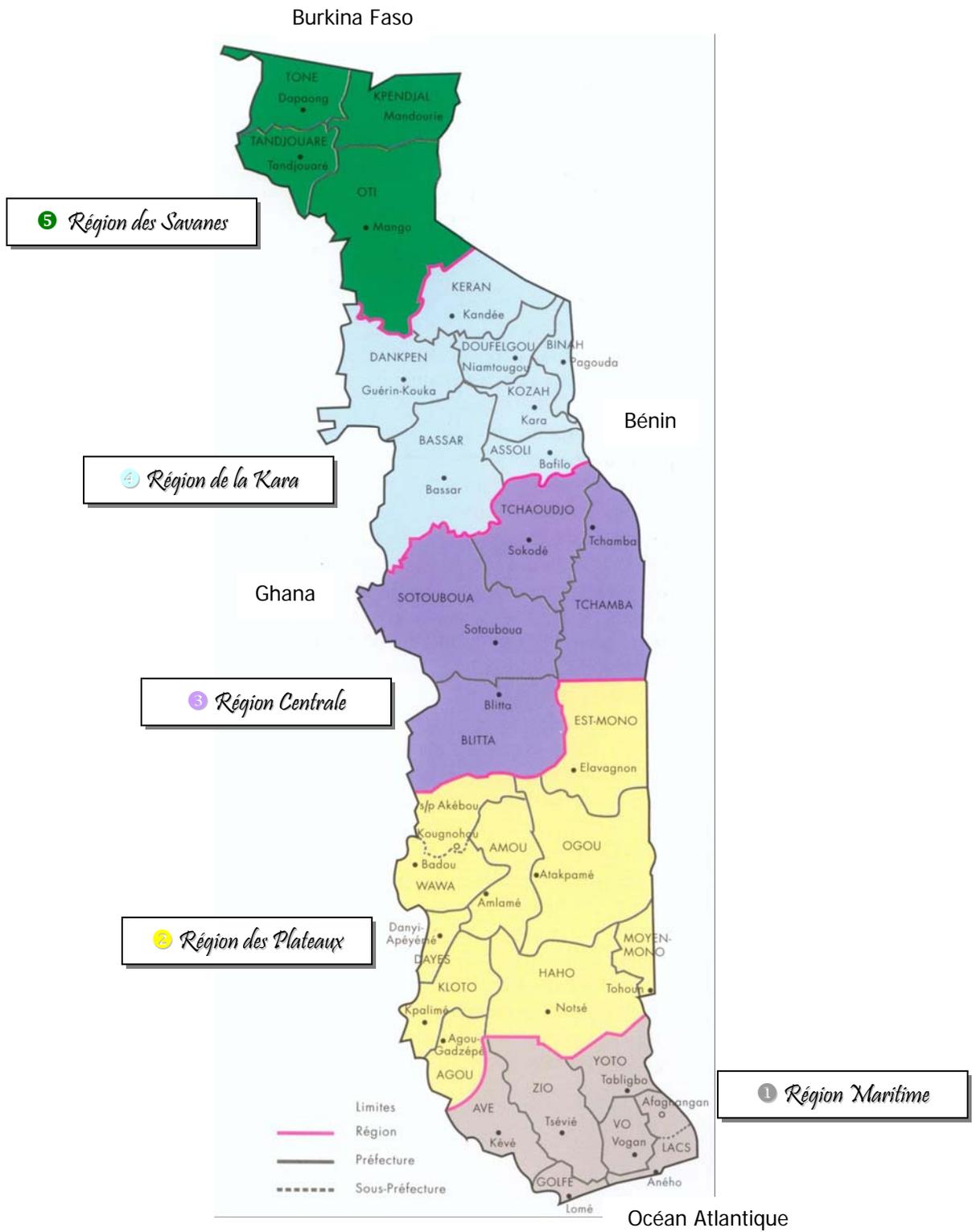


Figure 1 : Carte du Togo montrant les cinq régions économiques et les pays limitrophes

Les sols dominants selon le système de classification française (CPCS, 1967) sont les sols ferrugineux tropicaux, les sols ferrallitiques et les sols hydromorphes. Les sols ferrugineux à eux seuls, représentent plus de 50% des sols du pays. Les sols togolais sont donc largement favorables au bon développement de l'agriculture.

II- Les principales caractéristiques de l'agriculture togolaise

A- La révolution verte

" Manger à sa faim ! " Tel était l'objectif principal des réformes agricoles survenues dans les années 70, réformes auxquelles on a donné le nom de " révolution verte ".

Placée sous la direction des organismes tels que l'Office National des Produits Vivriers, la Caisse nationale de Crédit Agricole, la révolution verte initiée par l'ex président togolais, vise la motorisation de l'agriculture, le développement de la culture attelée, la vulgarisation des intrants de type moderne (semences sélectionnées, engrais, insecticides) et la formation des jeunes agriculteurs.

Cette révolution voulait mettre un accent particulier sur les cultures vivrières en accroissant leur production au détriment des cultures d'exportation qui avaient une proportion importante à cause des exigences coloniales d'alors.

Le but de la révolution est d'amener en une décennie le Togo à l'autosuffisance alimentaire en garantissant ainsi aux citoyens Togolais une sécurité alimentaire totale et durable.

Malheureusement, cette révolution qui avait pourtant bien démarré, a été un échec total. Cet échec qui est dû à l'incompétence des responsables corrompus et de moindre scrupule qui avaient dirigé ladite révolution. Cet échec explique d'ailleurs l'état actuel, peu enviable, de l'agriculture togolaise caractérisée par des techniques culturelles " dépassées " et inefficaces.

B- Les techniques ou les stratégies agricoles

Parler de techniques agricoles au Togo n'est pas évidente car celles-ci, si elles existent d'ailleurs, n'ont pas du tout évolué ou ont très peu évolué avec le temps. La plupart des agriculteurs se contentent des techniques culturelles " ancestrales " dont le point commun est l'aspect manuel du travail.

1- La culture manuelle

C'est la technique la plus utilisée dans le pays. Elle est basée sur l'utilisation des outils archaïques tels que la houe, le coupe-coupe, le râteau, la daba qui ne permettent pas aux agriculteurs de pratiquer une agriculture à grande échelle, ce qui entraîne une sous-exploitation des terres disponibles et un rendement très faible, en toute logique. La culture manuelle conduit donc les agriculteurs à pratiquer de façon régulière mais non désirée, la jachère en raison de leur incapacité à labourer dans les délais requis les vastes terres dont ils sont propriétaires.

Les agriculteurs, vu leur pauvreté, préfèrent utiliser des équipements peu onéreux qui sont de fabrication locale que d'utiliser des machines venues de l'étranger qu'ils ne pourront jamais s'acheter.

La culture manuelle concerne en grande partie les cultures vivrières (maïs, igname, manioc) qui sont consommés par les populations locales.

Ce type de culture permet de distinguer des pratiques culturelles qui sont intimement liées non seulement au produit cultivé mais aussi à la région ou à la nature du sol exploité. Ainsi on :

- **La culture en terrasses** : c'est un système traditionnel particulier de cultures vivrières qu'on trouve uniquement au Nord du Togo. Dans la région de la Kara qui est connue pour ses montagnes et ses sols caillouteux, la culture en terrasse y est pratiquée depuis longtemps. Cette stratégie consiste à créer des sortes d'autels faits à l'aide de pierres qui sont surmontées de terre ferme sur laquelle les cultures sont effectuées. La culture en terrasse est exclusivement réservée et pratiquée par le peuple Kabyè qui détient le secret.

- **La culture en sillon (figure 2)** : les sillons sont de longues trachées faites à l'aide de houe ou de daba dans lesquelles les semences sont enfouies. Cette technique est utilisée un peu partout dans le pays et concerne le plus souvent les céréales (maïs, mil, sorgho, fonio). Elle est très importante car elle permet le maintien des plantes de céréales et les protège contre les érosions éoliennes et surtout hydriques. La réalisation des sillons est très fastidieuse mais très intéressante car elle permet aux agriculteurs de se passer du premier sarclage de leur champ.

- **La culture en buttes (figure 3)** : pour la culture des tubercules telles que l'igname, la patate douce (à l'exception du manioc), les buttes sont incontournables. Ce sont de petites élévations de terre ponctuelles réalisées à l'aide de houe ou de daba et qui abritent les semences.



Figure 2 : Préparation des sillons à l'aide de daba



Figure 3 : Elaboration des buttes à l'aide de houe

2- La culture attelée

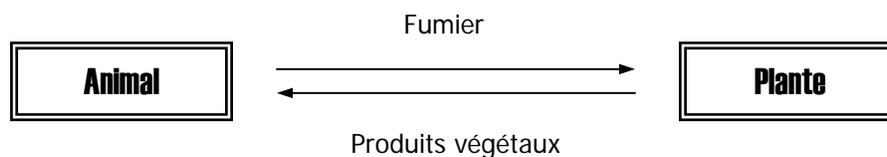
La culture attelée utilise un couple d'animaux identiques (le plus souvent des bovins) rattachés par une tige en bois et qui traînent derrière eux une charrue en fer destinée au labourage (figures 4 et 5). Cette traction animale diminue considérablement les efforts physiques des agriculteurs, leur permettant ainsi d'étendre leurs surfaces culturales.

Sur le plan économique, la culture attelée est plus rentable. Sa vulgarisation qui a débuté avec la révolution verte est pourtant freinée par le coût élevé de l'équipement (les bovins en particulier) et leur entretien.



Figures 4 et 5 : Exemples de cultures attelées

Il est intéressant de préciser que la culture attelée permet d'observer le phénomène de culture mixte. Il s'agit de la combinaison de l'agriculture avec l'élevage. En effet, dans la culture attelée, l'éleveur-agriculteur utilise le fumier abandonné par les animaux pour enrichir ses champs et les produits végétaux pour nourrir ses animaux : c'est une association d'activités à bénéfices réciproques.



Avant la culture attelée, les bovins sont conduits aux pâturages chaque matin, le soir ces animaux sont maintenus aux piquets sur l'étendue du futur champ à cultiver. Dès les premières pluies, ces animaux sont déplacés sur un autre futur champ et l'emplacement initial est utilisé pour la culture vivrière. De cette façon, les éleveurs-agriculteurs font des économies substantielles en évitant d'acheter des engrais chimiques qui coûtent très cher et qui à la longue détériorent les champs.



Ce système présente même un très grand avantage sur le plan mondial où on préfère les produits biologiques aux produits traités chimiquement, ces derniers pouvant être néfastes à la santé humaine.

La culture attelée est très utilisée dans la région des Savanes où l'on compte plus de 85% des tous les attelages nationaux.

En somme, la culture attelée est à encourager à cause de son efficacité et est même considérée par les experts agricoles Togolais comme l'unique voie de développement de l'agriculture vu le prix élevé des machines agricoles.

3- Utilisation d'engrais et d'insecticides

Bien qu'il n'existe apparemment aucun texte officiel régissant l'importation et la commercialisation des engrais et insecticides, les services de l'Etat comme la SOTOCO (Société Togolaise du Coton) ont défini des spécifications dans les cahiers de charges. Ces spécifications empêchent les paysans de bénéficier de l'accès à certains produits disponibles sur le marché. De plus, les prix de cession des engrais vivriers et des insecticides vendus par l'Etat sont fixés annuellement soit par arrêtés ministériels ou par des notes circulaires du Secrétaire Général du Ministère. Les différents circuits de distribution existants ne permettent pas d'approvisionner le marché de façon optimale et durable.

Ceci étant, les agriculteurs s'orientent vers l'usage d'engrais naturels (fumiers ou compost) qui sont d'ailleurs très écologiques et permettent d'obtenir des produits sains et biologiques. Quant aux insecticides, les agriculteurs sont très réservés pour son usage. Ces produits ne sont pas perçus par les agriculteurs qui en ont une image néfaste. Pour la culture des produits d'exportation (coton, cacao, café), les engrais et insecticides sont systématiquement employés.

4- Sélection des semences et leur amélioration

Soucieux d'un rendement meilleur pour les cultures, l'Etat essaye tant bien que mal de mettre à la disposition des agriculteurs, des semences sélectionnées qui présentent une productivité excellente. C'est le cas du coton, du café, du cacao et surtout du maïs.

Le seul problème qui se pose demeure le prix élevé de ces semences et leur indisponibilité fréquente. En effet, l'Etat se trouve souvent dans l'incapacité de fournir aux agriculteurs des semences améliorées quand ceux-ci le désirent. De ce fait, la plupart des paysans sont contraints d'utiliser toutes sortes de semences qu'ils trouvent, semences qui sont le plus souvent peu productives.

Quant à l'amélioration des semences, le Togo est toujours en phase d'essai dans l'exploitation des OGM (organismes génétiquement modifiés). Considérée par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) comme la solution miracle aux problèmes de famine qui gangrènent l'Afrique en général, la " révolution génétique " au Togo trouve quelques difficultés pour démarrer en toute sérénité. Les autorités mettent en avant comme argument les risques potentiels que représentent les OGM pour la santé humaine et l'environnement.

Considérant la situation actuelle, la biotechnologie se révèle la solution unique pour sortir le Togo de la crise répétitive de la pénurie céréalière (maïs notamment). En effet, pas plus tard que cette année 2005, le prix du bol de 2,5 kg a connu une augmentation sans précédente de 300% : le prix du bol de maïs est passé de 300 F CFA (0,46 €) à 1200 F CFA (1,83€).

Cependant, pour la culture des produits d'exportation tels que le café, le cacao et surtout le coton, des semences génétiquement modifiées sont utilisées. Ces semences possèdent la particularité de résister à la sécheresse et à certains insectes ravageurs.

C- Les facteurs de production

L'un des atouts " théoriques " de l'agriculture togolaise est la disponibilité en terre cultivable et en ressource humaine. Cependant cet atout est très mal exploité vu le déséquilibre qui existe entre ressource humaine et productivité globale nationale. Les ressources financières laissent à désirer.

1- La terre

Le Togo possède des terres assez riches dont la plupart servent à la culture du maïs. La superficie cultivable est évaluée à 3,4 millions d'hectares, soit 60% de la superficie totale. Mais seulement 1,4 million d'hectares est cultivé, soit 25% de la superficie totale et 42% de la superficie cultivables. Il en ressort que les terres sont sous exploitées, ce qui explique en partie le déficit alimentaire que connaît souvent le pays.

Les terres de la région des Plateaux sont réputées pour leur richesse en raison de la présence de volcans éteints dans cette région. Par contre, les innombrables pierres de la région de la Kara la rendent pratiquement inexploitable.

2- Les ressources humaines

C'est le point fort de l'agriculture togolaise qui détient à elle seule 70% de la population active. La majorité de la population est illettrée et continue de pratiquer l'agriculture selon des modes ancestraux.

De façon générale, la main d'œuvre est constituée surtout des membres de la famille (les enfants) et de l'embauche temporaire extérieure à l'exploitation. On trouve également sur les exploitations des cousins, des neveux, des beaux-frères qui apportent leur aide à la production sans être rémunérés de façon directe.

Ce type de main d'œuvre est responsable de la surpopulation des régions rurales où les parents, en quête de bras valides, ne contrôlent plus le nombre de naissances. Et c'est justement grâce aux maigres revenus de l'agriculture que les parents peuvent nourrir leur famille, payer la scolarisation de leurs enfants, faire face aux dépenses de santé et améliorer leurs conditions de vie.

Cette agriculture familiale qualifiée d'agriculture d'auto subsistance ou d'autoconsommation et qui est la plus répandue, présente beaucoup de contraintes telles que la dépendance face aux pluies, l'incapacité à cultiver de grandes superficies et une faible valorisation à la vente des produits.

Il est donc clair que la main d'œuvre agricole, malgré sa disponibilité est mal organisée et ne suffit pas pour le développement de l'agriculture togolaise.

3- Les ressources financières

Les agriculteurs Togolais ne disposent pas assez de capitaux leur permettant de pratiquer une agriculture moderne avec des techniques récentes de culture.

Pour palier les insuffisances financières, certains agriculteurs exploitant les mêmes produits se regroupent et forment des coopératives.

L'aide financière étatique est généralement insuffisante pour ne pas dire inexistante et son obtention est un véritable " chemin de croix ".

Certains agriculteurs adhèrent au système de tontine qui consiste à cotiser de l'argent auprès d'un particulier pendant un certain temps puis à solliciter un prêt.

L'aide extérieure, notamment de l'Union Européenne, étant considérablement diminuée ou suspendue suite aux troubles politiques qui avaient commencé en octobre 1990, les cultivateurs Togolais se contentent de leur maigre bénéfice, s'ils en font, pour financer de façon autonome leur exploitation. A titre indicatif, les ressources de l'état et de l'assistance extérieure mise à la disposition des paysans Togolais sont passées de 12,9 milliards de F CFA (19 665 923,22 €) en 1988 à 2,957 millions de F CFA (4 507,91€) en 2000, soit une régression de 99,98%.

Ce manque crucial de capitaux ou d'absence de ressources financières constitue l'handicap principal au développement de l'agriculture togolaise. Le Togo bénéficie néanmoins des aides de certains pays asiatiques, en l'occurrence de la Chine et du Japon.

4- La disponibilité en eau

L'eau est relativement disponible dans la plupart des 5 régions économiques. Les ressources en eau renouvelable interne sont estimées par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) à 11,5 km³/an, dont 10,8 km³/an d'eau de surface et 5,7 km³/an d'eau souterraine dont 5 km³/an est considérée comme la partie commune d'eau de surface et souterraine. Les prélèvements en eau s'élèvent à 169 millions de m³ en 2002. La quantité d'eau utilisée en agriculture s'élève à 76 millions de m³ (45% du total) dont 46 millions de m³ pour l'irrigation et 30 millions pour l'élevage.

L'irrigation et le drainage des cultures sont en plein développement. En 1996 et grâce aux fleuves tels que Oti, Mono, Zio, Haho, 2300 ha de culture sont irrigués, dont 1247 étaient réellement irrigués. Pour les cultures maraîchères qu'on rencontre dans les bas fonds, l'eau de puits est utilisée pour l'arrosage.

Le graphique (figure 6) ci-dessous montre la superficie de terre irriguée selon le type de produit exploité. Les champs de canne à sucre sont les plus irrigués suivis des rizicoles et des champs de maraîchage.

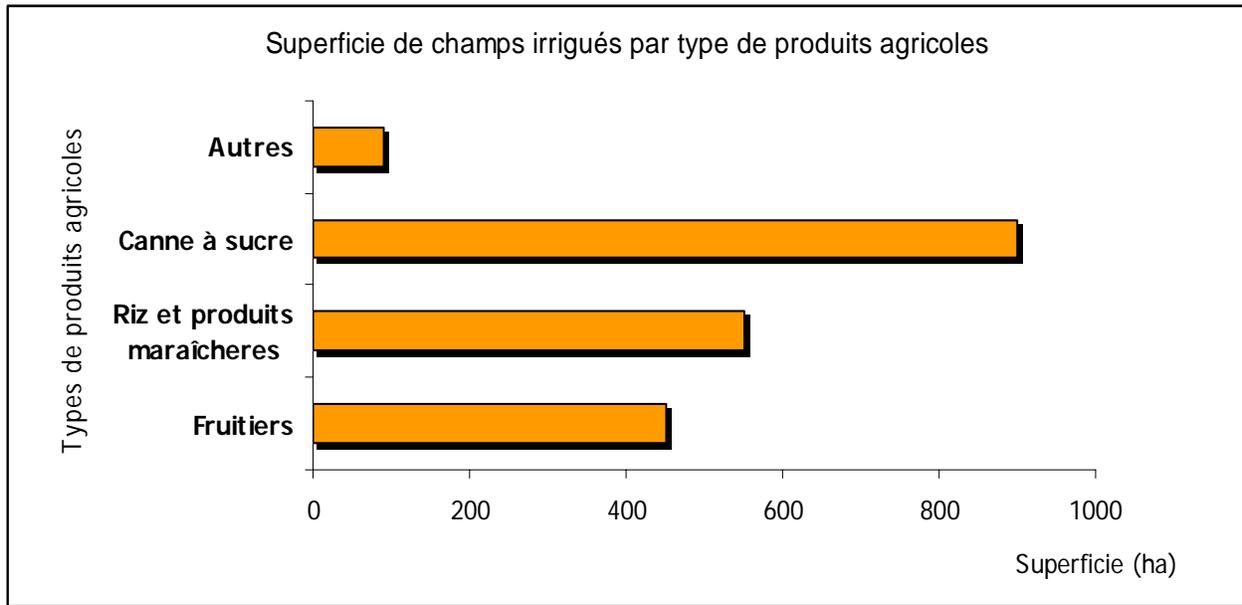


Figure 6 : Superficie de champs irrigués par type de produits agricoles (source : non spécifiée - internet)

Si le développement de l'irrigation au Togo a permis la création de 2 000 ha de terres irriguées en maîtrise totale et partielle depuis 1960, les problèmes de gestion ont conduit à un quasi abandon de la moitié de cette surface au cours des dernières années. Par ailleurs, l'identification d'un potentiel important pour la création de périmètres irrigués n'a cependant pas encore débouché sur une telle création.

D- Les différents produits de l'agriculture

Selon la destination des produits, on distingue deux grandes catégories de cultures au Togo : les cultures vivrières et les cultures de rente.

1- Les cultures vivrières

Elles sont de loin les plus abondantes et représentent 70% de l'ensemble des cultures produites. Elles sont destinées aux consommations locales ou nationales, et rarement disponibles pour une commercialisation extérieure, l'agriculture togolaise étant avant tout une agriculture d' " autoconsommation ". Les cultures vivrières sont pourtant sécurisantes car elles garantissent des revenus non négligeables aux paysans. Leur production est liée aux habitudes alimentaires des Togolais.

On regroupe les cultures vivrières en quatre classes :

a- Céréales

Plus de 80% des cultures vivrières appartiennent à cette classe. Le Togo produit comme céréales le maïs, le sorgho, le riz, le mil.

- **Le maïs** : c'est la principale céréale cultivée au Togo et constitue le repas de base de toute famille togolaise. Le Sud du pays abrite les plus grands champs de maïs : la région maritime (Tsévié, Tabligbo, Vogan, Afagnangan, Agoè) et la région des plateaux (Notsè, Kpalimé, Atakpamé, Amlamé). On rencontre un peu partout des champs de maïs dans le reste du pays.

L'espèce de maïs la plus répandue et la plus productive est *Agoèbli* (maïs d'Agoè en mina). La quantité de maïs produite en 2004 est estimée à 516280 tonnes et l'évolution des quinze dernières années est la suivante :

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Mais (tonnes)	285448	231400	278042	393076	347600	290432	387562	452159	350484	493570	493570

Source : FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

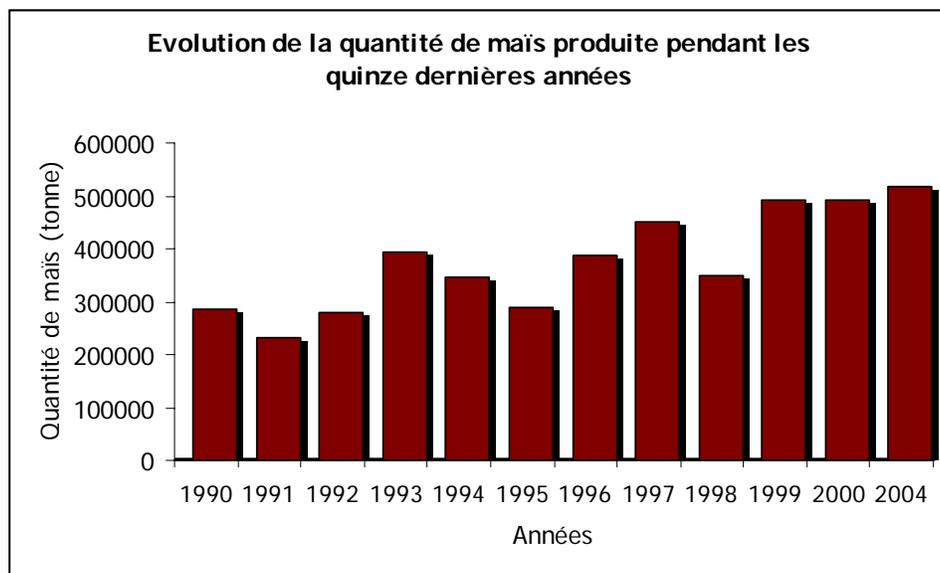


Figure 7 : Evolution de la quantité de maïs produite pendant les quinze dernières années

A cause de son importance et de sa vulnérabilité, les paysans Togolais possèdent une technique spéciale aussi utilisée dans les autres pays de l'Afrique occidentale, pour stocker et conserver le maïs. Il s'agit des " greniers " qui permettent d'augmenter la durée de consommation du maïs jusqu'à 8 mois sans produits chimiques ni traitements particuliers au préalable.

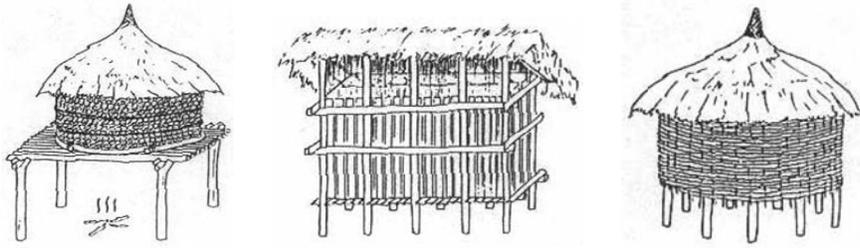


Figure 8 : Exemples de greniers de maïs



Figure 9 : Espèce *Agoèbli*

- **Le riz** : la plus grande partie du riz est produite dans la région des Savanes. La production du riz est coûteuse pour les paysans et rencontre de sérieux problèmes engendrés par la concurrence du riz asiatique.

La quantité de riz produite annuellement a pratiquement quadruplé depuis 1990 mais connaît une baisse légère depuis 2000 :

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Riz (tonnes)	25 149	39 789	25 300	34 040	38 828	33 300	76 500	86 200	86 663	81 061	81 061

Source : FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

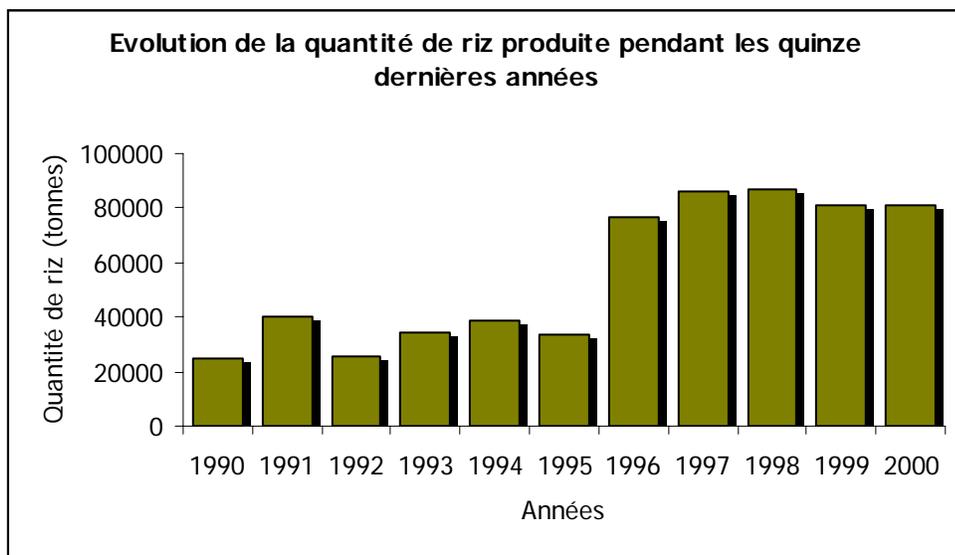


Figure 10 : Evolution de la quantité de riz produite pendant les quinze dernières années

- **Le sorgho** : très répandu dans la région de la Kara et des Savanes, le sorgho est cultivé essentiellement pour la fabrication d'une boisson locale appelée " tchoukoutchou ". Il est la deuxième céréale la plus produite en terme de quantité après le maïs. La quantité annuelle enregistrée subit peu de variation :

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Sorgho (tonnes)	114615	141368	112319	126299	109600	172324	155853	151755	136558	141658	141658

Source : FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

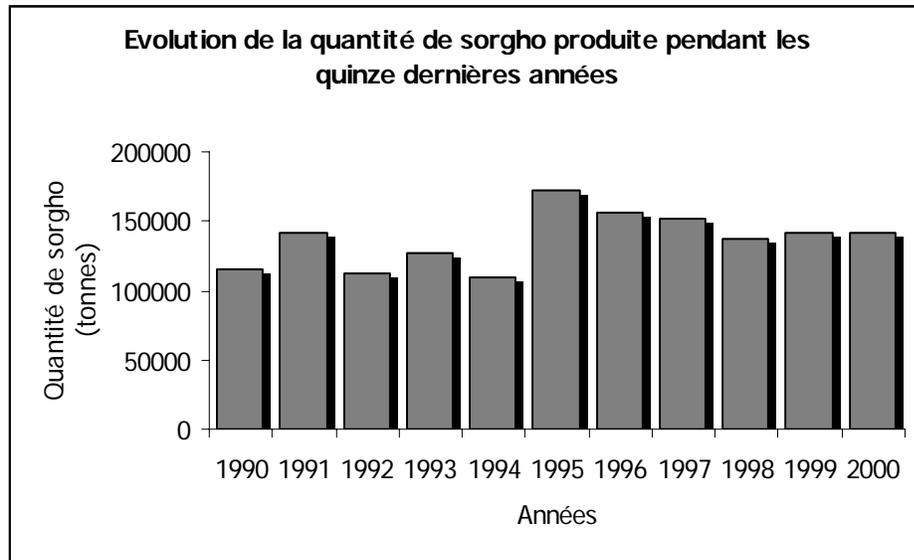


Figure 11 : Evolution de la quantité de sorgho produite pendant les quinze dernières années

- **Le mil** : la production du sorgho est souvent accompagnée de celle du mil. Le mil est exclusivement consommé par la population du Nord où il est cultivé. En tenant compte des quantités annuelles produites, le mil est la céréale la moins répandue au Togo.

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Mil (tonnes)	57 907	49 820	75 239	75 249	57 200	51 200	55 137	48 749	40 693	39 337	39 337

Source : FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

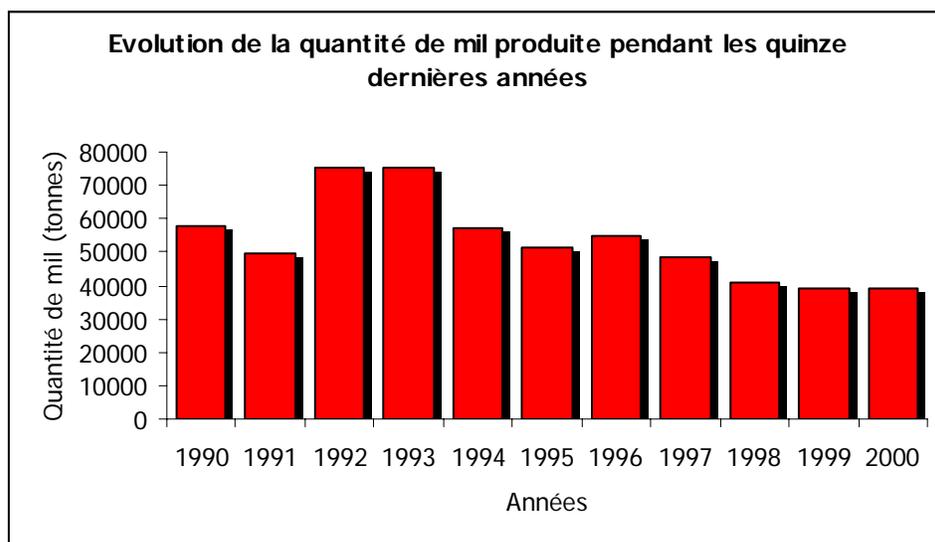


Figure 12 : Evolution de la quantité de mil produite pendant les quinze dernières années

Le Togo n'est pas cependant autosuffisant en céréales. Néanmoins, les excédents dégagés au niveau des autres groupes de cultures garantissent la couverture globale des besoins grâce à la substitution des produits alimentaires.

b- Tubercules

C'est la deuxième catégorie de produits vivriers la plus exploitée et la plus sollicitée. Les tubercules sont consommés pour combler le déficit occasionnel des céréales. On distingue :

- **L'igname** : cultivé surtout à Kpalimé et à Bassar, l'igname est aussi rencontrée un peu partout au Togo. La quantité annuelle produite est irrégulière : 568 900 tonnes en 2004 et 695 000 tonnes en 1998. Elle est utilisée pour préparer le " fofou ", repas commun à la sous région ouest africaine. Rappelons que la culture de l'igname nécessite l'élaboration des buttes.



Figure 13 : Igname coupée

- **Le manioc** : semblable à l'igname par sa structure mais différente par le mode de culture (sans butte, simple mise en terre d'une tige de manioc), le manioc est une culture exclusivement produite dans le Sud du Togo : région maritime (Agoè, Tabligbo, Tsévié, Vogan, Aného).

Le manioc est utilisé pour préparer du fofou mais est également transformé en " gari " (farine fermentée) ou en tapioca. 72 400 tonnes de manioc ont été produites en 2004.



Figure 14 : Tubercules de manioc

- **La pomme de terre** : sa production vient à peine d'être initiée dans le village de Danyi (région des Plateaux). Peu de données existent à nos jours sur ce tubercule.

c- Fruits

La ville de Kpalimé est reconnue pour sa production fruitière. En effet, les riches terres de Kpalimé permettent la production de divers fruits tels que la banane (18 000 tonnes en 2004), l'orange (12 100 tonnes en 2004), l'avocat, la mangue, l'ananas, le pamplemousse, la goyave, la papaye, etc.

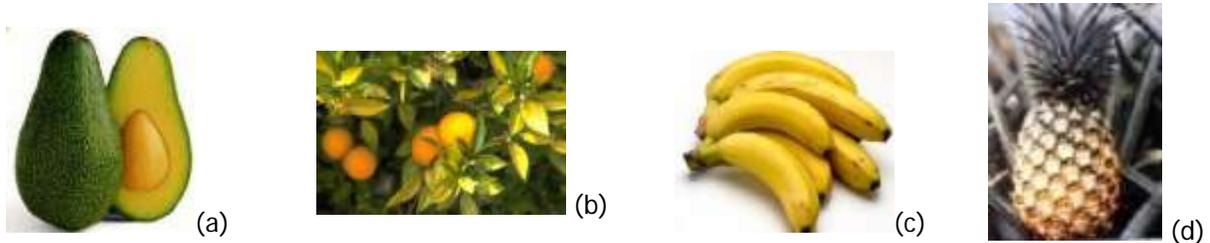


Figure 15 : Principaux fruits produits au Togo (a : avocat, b : orange, c : banane, d : ananas)

d- Légumineuses

Comme légumineuses, le Togo produit du haricot, du voandzou et de l'arachide.

- **L'arachide** : produit à 42 000 tonnes en 1998 et à 36 700 tonnes en 2004 d'après les enquêtes de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'arachide connaît de nos jours une diminution dans sa production due à la fermeture de certaines usines de transformation d'arachide en huile. L'arachidiculture est rencontrée dans les villes telles que Agoè, Tsévié, Notsè, Kpalimé.



Figure 16 : Fruits de l'arachide montant deux graines de cacahuètes

- **Haricot et voandzou** : la région où se concentre le plus les champs de haricot et de voandzou est la région maritime (Tsévié, Vogan, Aného, Togoville). La quantité de haricot récoltée chaque année est de loin supérieure à celle de voandzou. Selon les estimations de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 44 500 tonnes d'haricot ont été moissonnées en 2004.

e- Autre culture : la canne à sucre

La canne à sucre est aussi produite au Togo mais en quantité très faible. La majeure partie des cannes à sucre est cultivée dans la ville d'Anié où elle est transformée sur place en sucre par la Sucrierie d'Anié. On note également

des champs de canne à sucre à Togblékopé. Ces cannes à sucre sont destinées à la consommation directe par la population.

Peu de chiffres existent sur la production actuelle de canne à sucre au Togo.

2- Les cultures de rente

Encore appelées cultures d'exportation, les cultures de rente représentent 30% de tous les produits exportés par le Togo. Le développement des cultures de rente a été remarquable pendant la révolution verte des années 70.

Le Togo exporte essentiellement le café, le cacao, le coton et l'huile de palme.

a- Le café

L'origine de cette culture est coloniale. En effet, ce sont les Allemands qui, vu le sol et le climat adaptés et convenables, ont introduit cette culture au début du XIX^e siècle dans les villes de Kpalimé, Atakpamé et Badou (région des Plateaux). Grâce à l'introduction du matériel génétique plus performant, la production de café connaît depuis les années 1990 une légère croissance : 11 000 tonnes en 1998 et 17 000 tonnes en 2003. Les plantations de café couvrent plus de 40 000 hectares. La récolte du café (figure 17) tout comme la plantation des caféiers est totalement manuelle.



Figure 17 : Récolte manuelle du café

b- Le cacao

C'est la deuxième culture d'origine coloniale qui est exclusivement produite à Kpalimé, Atakpamé et Badou tout comme le café. Ceci a valu au trio de villes (Kpalimé, Atakpamé, Badou) le qualificatif de " triangle de café et de cacao ". La production des deux dernières années sont de 7 000 tonnes en 2003 et de 8 401 tonnes en 2004. en 2000, les champs de cacaoyers s'étendent sur plus de 30 000 ha.



Figure 18 : Fruits de cacao

c- Le coton

Le coton est depuis la révolution verte la culture qui ne déçoit pas ses exploitants. C'est la principale culture de rente à partir de laquelle les producteurs se font quelques revenus substantiels. Mais depuis quelques années, les agriculteurs sont confrontés au dur problème d'approvisionnement en engrais - indispensables - et à la diminution constante du prix au kilo du coton. Cette situation plonge les paysans dans une paupérisation sans précédentes, et ceux-ci sont obligés de se lancer dans la culture de maïs ou d'arachide et à la vente des animaux pour survivre.



Figure 19 : Récolte traditionnelle du coton

Les 159 000 tonnes de coton produites en 2003 proviennent essentiellement de la région des plateaux (préfectures du Moyen Mono, Est Mono, Haho, Ogou) et de la région des Savanes.

d- L'huile de palme

En 2000, les palmerais couvraient 7 000 ha dont 2 000 ha étaient des plantations privées. La production de l'huile a fortement chuté depuis 1996 (3 000 tonnes). Il y a quelques années, cette production est relancée (19 200 tonnes en 1998 et 22 000 tonnes en 2004) grâce à la volonté des agriculteurs.

D'autres produits destinés à l'exportation autres que ceux sus cités sont le karité, la cola, l'anacarde.

III- L'élevage et la pêche

L'élevage et surtout la pêche restent modestes. Tout comme l'agriculture, l'élevage et la pêche n'utilisent que des techniques traditionnelles et archaïques. Ce qui explique d'ailleurs leur état " embryonnaire " d'aujourd'hui.

A – L'élevage

L'élevage au Togo occupe une place moins importante que l'agriculture. Son développement constitue une des conditions nécessaires pour atteindre l'objectif que s'est fixé la " révolution verte " de 1970: l'autosuffisance alimentaire. Prépondérant dans le nord, l'élevage représente environ 15% du PIB agricole.

L'élevage concerne essentiellement les espèces à cycle court mais on rencontre aussi d'autres espèces d'animaux. On élève au Togo les volailles, les ovins, les caprins, les porcins, les bovins, les lapins.

1- Les volailles

L'élevage des volailles est très présent au Togo, particulièrement en milieu rural où cette production pratiquée par 70% des ménages, contribue fortement au revenu des paysans, leur permettant de subvenir aux besoins immédiats de la famille (frais de médicaments, scolarité des enfants, petits équipements, etc.)

Vendu à environ 1 500 F CFA (2,29 €), la volaille (poulet, pintade, canard) attire plus de paysans malgré les problèmes qui en découlent. En effet, la volaille villageoise (race locale) est souvent confrontée à la maladie de Newcastle, principalement pathologique dont la présence enzootique sur l'ensemble du territoire peut provoquer jusqu'à 80% de mortalité en l'absence de vaccination.

De 1997 à 1999, le nombre de volailles a connu une évolution non négligeable :

Années	1997	1998	1999
Volailles (nombre)	6 504 000	6 866 000	7 277 960

Source: UNCTAD Expert

2- Les ovins et les caprins

L'élevage des ovins et des caprins est rencontré un peu partout au Togo. Dans la majorité des cas, ce sont les montons de race *Djallonké* et la chèvre naine guinéenne qui sont élevés sur toute l'étendue du territoire. Mais l'on y rencontre aussi des métis issus du croisement entre ces animaux autochtones et ceux du sahel.



Figure 20 : Elevage d'ovins dans un village

Le cheptel ovin et caprin est en constante évolution :

Années	1997	1998	1999	2003
Caprins	1 229 435	1 292 233	1 356 845	1 500 000
Ovins	1 149 879	1 274 346	1 414 524	1 800 000

Source: UNCTAD Expert et Encyclopédie Encarta – Microsoft 2005

Le développement de l'élevage des ovins et caprins vise un accroissement de la production nationale (numérique et pondérale) de ces espèces en vue de réduire le déficit en viande du pays et de le résorber dans un futur proche.

3- Les porcins

Le Sud du pays regroupe les plus grandes fermes d'élevage de porcins destinés à la consommation locale. Les villes de Vogang, d'Aného et d'Afagnangan sont connues pour leur cheptel important de porcins.

Les races élevées sont purement locales. Les effectifs annuels des porcins sur les années écoulées sont les suivantes :

Années	1996	1997	1998	1999	2003
Porcins (nombre)	850 000	312 000	272 000	283 560	310 000

Source: UNCTAD Expert et Encyclopédie Encarta – Microsoft 2005

4- Les bovins

L'élevage des bovins est exclusivement pratiqué par les Peulhs du Nord (Dapaong) du pays. Ceux-ci pratiquent encore de nos jours le nomadisme pour nourrir leurs bêtes et les vendre dans les villes qu'ils traversent. L'élevage du type sédentaire des bœufs et vaches est observé chez les agriculteurs qui pratiquent la culture attelée.

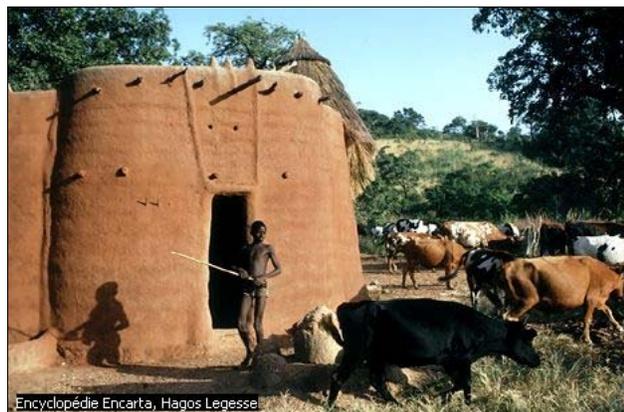


Figure 21 : Bovins en pâturage dans le Nord Togo

Les vaches sont surtout élevées pour la reproduction et pour leur chair. La commercialisation de lait de vache (9 225 tonnes en 2004) n'est pas l'objectif primordial des éleveurs de vaches étant donné que les Togolais ne consomment que très rarement le lait et ses produits dérivés.

Le troupeau bovin augmente d'année en année :

Années	1996	1997	1998	1999	2003
Bovins (nombre)	220 000	271 289	273 230	275 184	279 000

Source: UNCTAD Expert et Encyclopédie Encarta – Microsoft 2005

5- Les lapins

La cuniculture au Togo n'est pas très développée. Elle n'est qu'à ses débuts. On compte par là quelques élevages de lapins qui sont le plus souvent des élevages domestiques.

B – La pêche

L'activité halieutique au Togo est assez modeste et est très pratiquée par les riverains du Golfe de Guinée (Aného, Baguida, Togoville). Elle rapporte néanmoins 5 milliards de F CFA (7 622 450 €) et fait vivre directement environ 150 000 personnes, d'après FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

On distingue différents types de pêche qui se caractérisent chacun par leurs techniques :

- **La pêche maritime artisanale** : elle est la pêche la plus importante de par l'effectif des pêcheurs que les captures. Elles représentent 70 à 80% de la production halieutique nationale totale et emploie des engins et techniques de pêche assez rudimentaires tels que la senne tournante et coulissante, la ligne et l'hameçon, les filets.
- **La pêche maritime industrielle** : elle est peu importante tant au niveau de la flottille que des captures. La pêche industrielle est exercée essentiellement par des chalutiers de faible productivité. Il faut toutefois souligner que le port de pêche de Lomé (la capitale) est celui qui offre le plus de facilités aux activités de pêche maritime pour les compagnies internationales surtout celles de l'Union Européenne.
- **La pêche lagunaire** : elle est exercée dans le système lagunaire composé du lac Togo, de la lagune de Togoville et de la lagune de Vogan. Dans ce type de pêche, on utilise les filets maillants, les palangres, les éperviers, les nasses, les pièges à crabes, les sennes à crevettes.



Figure 22 : Pêche lagunaire sur le lac Togo utilisant le filet

- **La pêche continentale** : elle est pratiquée dans les cours d'eau (fleuves Mono, Oti, Haho, etc.), les zones d'inondation et les barrages (Nangbéto). Les engins utilisés sont les mêmes que ceux de la pêche lagunaire.

Les principaux produits halieutiques pêchés sont le Tilapia, les crabes, les écrevisses, la Sardine, le Thon, le Hareng, l'Anchois, les Carangues, etc. La production halieutique nationale ces dernières années est la suivante :

Années	1994	1995	1996	1997	1998	2001
Production halieutique (tonnes)	12 400	12 867	15 117	14 311	19 533	23 283

Source : Direction de l'Élevage et de la Pêche (DEP) et Encyclopédie Encarta – Microsoft 2005

Une infime partie des productions halieutiques provient de la pisciculture que l'on pratique dans les barrages, les étangs de dérivation et les enclos.

IV- Le devenir des produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage

Qu'elles soient issues de l'agriculture, de la pêche ou de l'élevage, les denrées alimentaires connaissent deux grandes destinations : soit elles sont consommées sur place après être ou non transformées, soit elles sont exportées.

1- Les produits de l'agriculture

- **Les cultures de rente** : la quasi-totalité de ces cultures est destinée à l'exportation (café et cacao pour la France par exemple). Ces produits sont vendus à vil prix par les paysans aux autorités locales qui assurent leur commercialisation extérieure mais une fois transformés à l'étranger puis importés, ils coûtent une fortune.
- **Les cultures vivrières** : tous les produits vivriers sont autoconsommés. Certains subissent des transformations traditionnelles. C'est le cas du manioc dont la plus grande partie sert à fabriquer du tapioca. Le traitement du

manioc se fait généralement par les femmes qui utilisent des rappeuses pour rendre en poudre le manioc qu'elles grillent ensuite.



(a)



(b)

Figures 23 et 24 : Femmes transportant du manioc (a) pour être transformé en gari (b).

L'arachide alimente régulièrement à chaque fois que la saison le permet l'industrie d'huilerie alimentaire NIOTO (Nouvelle Industrie des Oléagineux du Togo) où elle est transformée en huile.

2- Les produits de la pêche

Les plus consommés sont le poisson, le crabe et la crevette. Le poisson et la crevette subissent le fumage et le séchage qui assurent leur conservation jusqu'à leur vente et consommation par les populations locales.

Une partie de ces produits de la pêche est destinée aux pays enclavés et voisins du Togo tels que le Burkina Faso et le Niger.

3- Les produits de l'élevage

Les viandes de porcs et de volailles sont vendues sous forme de soupes accompagnées de la boisson locale " tchoukoutchou " préparée à base de sorgho.

Les bovins sont abattus dans les abattoirs pour alimenter les populations locales en viande rouge. Les maigres quantités de lait extrait des vaches laitières sont autoconsommées par les éleveurs ou sont vendues à la société de produits laitiers FAN MILK.

V- Les efforts de modernisation de l'agriculture et les nouvelles réformes agricoles

Le gouvernement togolais essaye à sa manière de s'impliquer davantage dans l'agriculture du pays. Même si les agriculteurs se sentent délaissés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche par des réformes nouvelles taillées sur mesure pour les pauvres paysans Togolais, l'État répond toujours, enfin presque, aux aspirations des cultivateurs en créant des organismes agricoles, en subventionnant les fermiers et mettant en place de nouvelles techniques de culture.

A- Les différents organismes agricoles

Depuis la révolution verte, le Togo a connu une trentaine d'organismes agricoles dont l'espérance de vie a été très courte pour la plupart à cause de mauvaise organisation (SORAD, ORPV, DRARAC, TOGOFRUIT, SATAL, etc.).

Ceux qui ont pu résister à cette dure épreuve sont peu nombreux. Leur activité est claudicante et leur efficacité reste encore à prouver. On distingue entre autres :

- **L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA)** : il coordonne l'ensemble des activités de recherches menées au sein de départements ou instituts.
- **L'institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT)** : il est chargé de la supervision et de l'encadrement de l'ensemble des activités opérationnels pour l'agriculture sur l'ensemble du territoire national (vulgarisation, coopération, formation, etc.)
- **Les Directions Régionales du Développement Rural (DRDR)** : elles sont chargées de l'organisation, de l'exploitation et de la gestion des infrastructures hydro agricoles dans les différentes régions du Togo.
- **La Société Togolaise de Coton (SOTOCO)** : s'occupe de la collecte du coton auprès des agriculteurs et de leur approvisionnement en engrais ainsi que de la commercialisation internationale du coton.
- **L'Office National des Produits Céréaliers (TOGOGRAIN)** : a pour principale fonction le rachat des excédents de céréales et de leur réinjection sur le marché en temps de pénurie.
- **La Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA)** : octroie des prêts d'argent aux paysans à des taux amoindris.

B- Actions et subvention de l'Etat aux paysans

Sur le plan financier, l'aide du gouvernement est insuffisante, voire inexistante. Seule la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) répond aux demandes multiples et souvent sans suite des paysans Togolais. L'acquisition des prêts bancaires est difficilement réalisable. Pour financer leur projet, les fermiers sont obligés de s'adresser aux particuliers pour emprunter de l'argent à des taux très élevés.

L'Etat fait néanmoins quelques efforts dans la distribution des intrants, notamment en ce qui concerne les engrais pour les cotonniers ainsi qu'à la mise à la disposition des autres agriculteurs d'insecticides et de semences sélectionnées. Théoriquement, il prend en charge 50% des frais nécessaires à l'achat des intrants. Mais toujours est-il que la livraison de ces intrants est irrégulière et très insuffisante. L'Etat n'arrive qu'à couvrir le 1/6 des besoins réels des agriculteurs en intrants.

Le gouvernement togolais initie ou s'intègre également dans des projets communs de recherches ou de développement agricoles dans la sous région ouest africaine. Ces projets permettent l'échange de connaissances et de techniques nouvelles de culture ou d'élevage ainsi que la mise à disposition des agriculteurs de nouvelles variétés de semences.

C- La mécanisation et la motorisation de l'agriculture

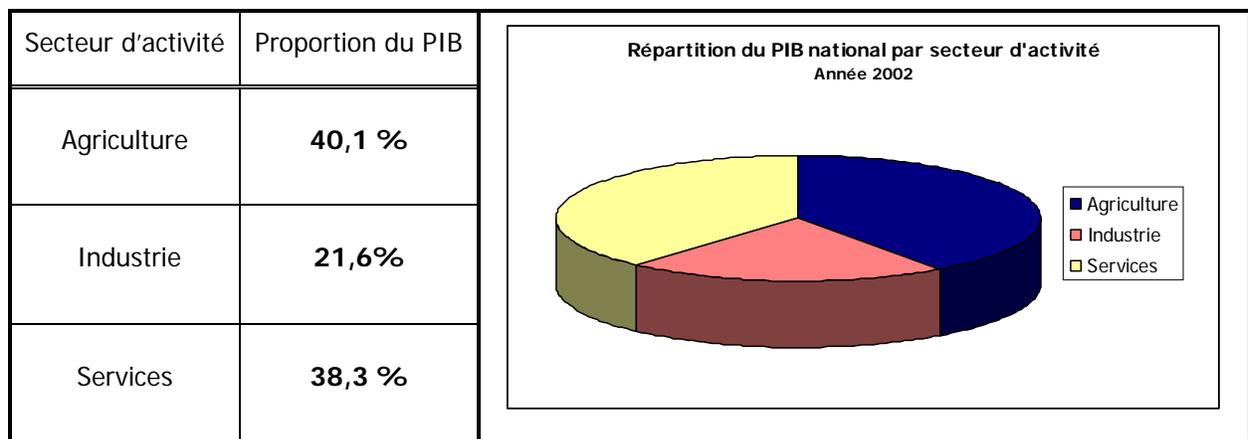
L'agriculture togolaise n'est pas motorisée. Dans tout le pays, le nombre de machines agricoles en activité, toutes catégories confondues, dépasse difficilement la vingtaine. Peu d'agriculteurs connaissent ce que l'on appelle tracteur, moissonneuse, batteuse, récolteuse, dépouilleuse, semoir, charrue.

Le gouvernement s'est lancé durant ces cinq dernières années dans la promotion de l'agriculture motorisée. Grâce aux accords de partenariat qu'il signe avec certains pays asiatiques (Chine, Japon), le Togo se dote de façon timide mais non négligeable de machines agricoles pouvant aider les agriculteurs à accroître leur rendement. La motorisation de l'agriculture est certes coûteuse, raison pour laquelle certains agriculteurs qui ont la possibilité financière s'offrent des charrues tractées par des bœufs : c'est la culture attelée.

En effet, le projet pour la promotion de la traction animale (PROPTA) a été initié par le gouvernement en 1982 pour diminuer la pénibilité des travaux champêtres. Ce projet est une véritable réussite car les résultats sont très encourageants : les attelages réduisent les temps nécessaires au labour, au sarclage et au buttage par un facteur de 2,4, 2,8 et 4,5 respectivement.

VI- L'agriculture dans l'économie

L'agriculture togolaise quand bien même modeste joue un rôle non négligeable dans l'économie nationale. En effet, l'agriculture contribue jusqu'à 40,1 % au produit intérieur brut (PIB estimé à 1,4 milliards de dollars en 2002). Le cacao, le café et le coton produisent ensemble 30 % des recettes d'exportation après le phosphate qui est aussi une ressource minière très lucrative.



Sources : Données d'après l'Encyclopédie Encarta – Microsoft 2005

L'agriculture, la pêche et l'élevage emploient la plus grande partie de la main d'œuvre active (environ 70 %). La faiblesse de l'économie togolaise provient donc de cette situation dans laquelle le secteur agricole, très peu développé, utilise la quasi-totalité de la population active au détriment des deux autres secteurs qui n'utilisent qu'environ 30 % de la main d'œuvre qualifiée mais contribuent à 59,9 % au PIB national.

CONCLUSION

L'agriculture du Togo n'est qu'à ses débuts. Elle utilise toujours des techniques traditionnelles, archaïques et peu performantes. Malgré les riches terres dont ils disposent, les agriculteurs Togolais travaillent encore dans les pires conditions humaines. Il n'est donc pas surprenant de voir les rendements médiocres dont les cultures sont objet.

Malgré l'accent particulier mis sur les cultures vivrières (maïs, igname, manioc) au détriment des cultures de rente (café, cacao, coton, huile de palme), l'agriculture togolaise n'arrive qu'à la limite à assurer les besoins basaux de la population locale. Pour compenser les déficits alimentaires, l'Etat togolais se voit obliger de tendre la main de temps en temps aux autres pays de la sous région.

La pêche et l'élevage ne sont pas du reste. Ils sont modestes quant à leur production qui est à peine suffisante pour couvrir les besoins en protéines animales des Togolais. De ce fait, le Togo dépend pour une grande part des pays sahéliens pour satisfaire ses besoins protéiques.

Pour relancer l'agriculture, l'Etat doit s'y investir beaucoup plus en mettant en œuvre de nouvelles réformes agricoles prenant en compte les conditions de vie et de travail des paysans.

Pour une meilleure croissance de l'économie togolaise, le secteur agricole nécessite une restructuration complète et une modernisation indispensable à son développement.

BIBLIOGRAPHIE

W.H.L. Allsopp, *Rapport au gouvernement du Togo sur le développement et l'organisation de l'industrie des pêches*, www.fao.org

ORSTOM (actuel Institut Recherche Développement, IRD), *Pays de l'Afrique de l'ouest - Rapport du Togo*, www.fao.org

FAO, Banque Mondiale. 2002. *Stratégie de croissance du secteur agricole et rural - Rapport final*, www.fao.org

Massan d'ALMEIDA, *Le rôle des femmes dans la dégradation et la gestion de l'environnement au Togo* (newsletter AWID.org)/ Les Pénélopes, www.awid.org

Kanda N'na Sary, *Protection des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles au Togo, notamment dans le domaine de l'agriculture, des forêts et de la médecine*

Charles E. BEBAY, *Développement de l'aviculture villageoise - Dix années d'expérience de Vétérinaires Sans Frontières*

Alfred Schwartz, *Le Togo*